

Cofinoga augmentation reserve de credit

Par completel1, le 14/02/2012 à 10:08

Bonjour,

j'ai contracté un credit renouvelable aupres de la societe cofinoga en juin 2006 de 6000 euros l'annee suivante en mai 2007 ils ont augmenté cette somme de 12000 euros sans que j'en fasse la demande

et en 2010 ils ont augmenté ma reserve de 18000 euros de leur propre inititive

ma reserve seleve a 18000 euros

jai utilise 3 fois ma reserve en prelevant 5000 a 6000 euros a chaque fois mais jamais la totalite jai tous remboursé je leur dois rien

je veux juste savoir s'ils etaient en droit d'augmenter mon credit sans demander mon avis au prealable

Par **pat76**, le **15/02/2012** à **16:56**

Bonjour

Lorsque vous avez constaté que l'offre initiale avait été augmentée sans votre accord, pourquoi n'avez-vous pas contestez auprès de Cofinoga?

Idem pour la deuxième augmentation.

Par amajuris, le 15/02/2012 à 17:05

bjr,

par le fait d'avoir utilisé 3 fois cette réserve , vous en avez automatiquement accepté son principe. cdt

Par completel1, le 17/02/2012 à 15:00

bonjour

je ne me plains pas je voulais juste savoir sils avaient le droit dagir ainsi

merci dvoir repondu

votre site est super

je dirais meme plus il est super